

Formation professionnelle en gestion de patrimoine



La société FAC-JD propose une formation de 7 heures

A **PARIS** le 26 JUIN 2014 de 9h à 17h 30

&

A **AIX EN P** le 27 JUIN 2014 de 9h à 17h 30

## Formation Professionnelle

# **SOCIETES CIVILES : UNE APPROCHE JURIDIQUE ET FISCALE PRATICO-PRATIQUE...**

### Co-animation

**STEPHANE PILLEYRE**



**JEAN PASCAL RICHAUD**



# SOCIETES CIVILES : UNE APPROCHE JURIDIQUE ET FISCALE PRATICO-PRATIQUE...

## Formation professionnelle

### Durée =

1 jour (7 heures)

### Lieux de la formation =

PARIS le 27 mars 2014 : espace Diderot 10 rue Traversière 75012 PARIS

LILLE le 28 mars 2014 : faculté Catholique 60 boulevard Vauban 59000 LILLE

### Public concerné =

CGPI;

CGP de banque et compagnie d'assurance ;

Notaires ;

Experts comptables ;

Avocats

### Objectifs de la formation =

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;

Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

### Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 330 € (Trois cent trente euros HT), TVA à 20% en plus, soit 396 € TTC.

Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Une facture valant convention simplifiée de formation et une attestation de présence sera remise aux participants.

## Présentation de la formation

Nombreuses sont les formations offrant aux participants une vue d'ensemble de la société civile (aspects civils et fiscaux). Pour autant leur approche est souvent théorique et ne permet pas aux praticiens d'apporter tout le conseil qu'il se doit lors de la création ou pendant l'existence de la société civile.

Si la majorité des praticiens ont compris l'intérêt de la société civile dans la gestion d'un patrimoine immobilier et/ou financier, la mise en œuvre des préconisations présente parfois quelques limites, faute de connaissances pratiques suffisantes.

Le premier frein dans l'approche de la société civile réside dans ses statuts. Ils constituent les fondations de la société et pourtant à l'ère du tout gratuit, il n'est pas rare de trouver des statuts de société civile (ou autres) téléchargés librement sur internet et utilisés comme tel.

D'autres statuts auront été rédigés par des professionnels, mais toutes les situations n'ont pas été systématiquement envisagées.

Enfin, la jurisprudence n'a de cesse d'apporter des précisions quant à l'interprétation des statuts et plus particulièrement des règles supplétives du Code civil.

C'est pourquoi, il est primordial de maîtriser les statuts d'une société civile, de comprendre les points de vigilance, de rédiger ou corriger de manière optimale les différentes clauses afin d'accompagner au mieux les associés (actuels ou futurs).

A ce titre, nous vous proposons de consacrer une partie de la formation à l'analyse et à l'amélioration des statuts. Nous travaillerons sur une base de statuts type analysés et commentés. Nous proposerons un clausier.

Nous vous proposerons de revenir sur les différents formulaires de déclarations fiscales propres à la société civile.

Nous aborderons en outre, quelques points particuliers *sensibles* tels que :

- La résidence principale dans une société civile
- La gestion des actifs financiers détenus par une société civile
- Le comparatif : Cession de l'actif / Cession des parts, et son impact en matière de plus-value...

Enfin, nous analyserons les différentes stratégies patrimoniales basées sur la société civile. Chacune d'entre-elles sera abordée dans une perspective pratique:

- La gestion des biens propres dans un régime de communauté ;
- L'achat d'un bien immobilier en cours d'instance de séparation par un époux commun en biens ;
- La protection du concubin survivant sur la résidence principale ;
- L'optimisation de la transmission par l'apport/donation ;
- Les conséquences de l'assujettissement à l'IS....

## Plan de la formation

### THEME I. ANALYSER ET AMELIORER LA REDACTION DES STATUTS DE LA SOCIETE CIVILE

#### Partie 1. Préambule

- Un Code civil prévoyant des règles supplétives
- Les principaux éléments constitutifs des statuts
- Préambule aux statuts

#### Partie 2. Les principaux points de vigilance (analyse des statuts type, des dernières jurisprudences et proposition d'un clausier)

- L'objet
- Le montant des apports
- La division du capital
- La modification du capital
- Les droits attachés aux parts
- La responsabilité des associés
- La transmission et la cession des parts sociales
- La gérance

### THEME II. COMMENT GERER ET SECURISER LA DECLARATION FISCALE N°2072

- Déclaration 2072-C-SD
- Déclaration 2072-E-SD
- Déclaration 2072-S

### THEME III. POINTS PARTICULIERS SENSIBLES

#### Partie 1. Résidence principale dans une société civile

- Résidence principale et droit viager du conjoint survivant
- Résidence principale et ISF
- Résidence principale et droits de succession

#### Partie 2. Les actifs financiers détenus par une société civile

- Compte titres ordinaire et redevable de la plus-value
- Contrat de capitalisation et ISF

#### Partie 3. Cession de l'actif ou cession des parts, quelle plus-value ?

- Cession des actifs d'une société civile à l'IR
- Cession des parts sociales d'une société civile à l'IR
- Cession des actifs d'une société civile à l'IS
- Cession des parts sociales d'une société civile à l'IS
- La liquidation de la société civile à l'IS

#### Partie 4. Société civile et immobilier défiscalisant

- Les obligations déclaratives
- Les conséquences d'une séparation

#### **THEME IV. COMPRENDRE ET METTRE EN PLACE LES STRATEGIES D'OPTIMISATION JURIDIQUES ET FISCALES**

- Contourner les règles de l'article 1401 du Code civil
- Un palliatif à l'achat d'un bien immobilier en cours d'instance de séparation par un époux commun en biens
- La protection du concubin survivant sur la résidence principale
- La société civile et les libéralités résiduelles et graduelles
- Optimiser la transmission par l'apport/donation
- Optimiser la transmission par l'acquisition/donation
- Mesurer les conséquences de l'assujettissement à l'IS

**Chaque point sera abordé de manière schématique et pratique.**

**Une documentation pratique complète qui fera la synthèse de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine administrative, sera remise aux participants.**

**Des fichiers Excel, permettant de faire des simulations seront également fournis.**

## **SOCIETES CIVILES : UNE APPROCHE JURIDIQUE ET FISCALE PRATICO-PRATIQUE...**

### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

À retourner à  
**FAC Jacques DUHEM**  
Résidence les Angéliques - 6 bis place du Postillon 63500 ISSOIRE

#### **Participant**

<b>NOM</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Adresse électronique</b>	

Participera à la formation "Sociétés civiles" qui aura lieu

à **PARIS** le 26 JUIN 2014

à **AIX EN P** le 27 JUIN 2014

#### **Facturation**

Entreprise/Société
SIRET
Adresse
CP - VILLE

#### **Montant**

Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
330,00 €	396,00 €

#### **Règlement**

Chèque

Virement sur le compte\*

\* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

**ATTENTION** : L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.

# LES LIEUX DE FORMATION

## PARIS



### Espaces Diderot (CFPN)

10 rue Traversière 75012 Paris

Tel : 01 40 26 40 00

Gare de Lyon et d'Austerlitz

RER A et D

Métro : Ligne 1 station Gare de Lyon (sortie 1 – Boulevard Diderot)

Ligne 14 station Gare de Lyon (Sortie 13 – Rue Van Gogh)

Bus : 20 / 54 / 57 / 61 / 63 / 65 / 87 / 91

Parkings : Lyon-Diderot / 198 Rue de Bercy  
Effia / 2 rue Traversière



# AIX EN PROVENCE

---



**Grand Hôtel du  
Roi René  
(M Gallery) \*\*\*\*  
24 Bd. du roi  
René  
Aix en Provence**

**Tel : 04 42 37 61  
00**

